

Nouvelles des aires protégées d'Afrique

#130, mai 2019 — www.papaco.org/fr



Edito

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

Le végétarisme peut-il sauver nos aires protégées ?

On sait depuis longtemps que la consommation de viande et le fonctionnement de toute la filière qui la produit représentent la première source d'émissions de gaz à effet de serre sur la planète, devant les transports. On compte les volailles en dizaines de milliards et la terre abriterait plus d'1,5 milliard de vaches ! L'homme, et les animaux à quatre pattes qu'il a domestiqués au fil du temps, représenteraient même 96% de la masse totale des mammifères de la planète ! Dit autrement, les éléphants, les girafes, les zèbres, les lions et tous leurs compagnons des forêts ou des savanes, de tous les continents réunis, ne représentent même pas, en poids, 5% de cette classe animale majeure que l'homme et ses dépendants dominant sans partage.

Dans le même temps, la FAO estime que plus de 80 % de la surface agricole mondiale est utilisée pour l'élevage (comme pâturage directement ou encore pour la production de céréales destinées à nourrir le bétail). Alors même que cet élevage apporte moins de 20% des calories que nous utilisons pour vivre ou survivre. La déforestation en est le corollaire : neuf-dixièmes des terres défrichées en Amazonie sont ainsi transformés en pâturages ou serviront à la production de soja qui nourrira plus tard les animaux domestiques.

Car au-delà de l'effet du bétail sur le réchauffement climatique (diminution des forêts pour produire l'alimentation, émissions de méthane, production de déchets) ou sur la disponibilité en eau (abreuvement des cheptels, arrosages des céréales), il y a bel et bien un effet multiplicateur de l'empreinte spatiale de l'homme. L'élevage requiert une surface considérable de terres, toujours croissante.

Bien sûr, la réalité c'est qu'une part importante des personnes les plus pauvres sur cette terre vit en milieu rural et qu'elles dépendent directement de l'élevage, bien souvent unique source de protéines essentielles. Et quand elles sortent enfin de la pauvreté, la part des protéines animales dans leur alimentation ne fait que croître, et déplace progressivement son origine dans l'élevage industriel. Difficile équation car cela laisse à penser que la consommation de protéines animales ne va faire qu'augmenter même et surtout si la situation des plus démunis s'améliore.

Evidemment, on peut rester positif : la FAO estime que les émissions de gaz à effets de serre liées à l'élevage pourraient être réduites de l'ordre de 30 pour cent grâce à l'adoption de pratiques mieux conçues. C'est encourageant et incontournable, mais est-ce que cela répondra à l'explosion de la demande qui se dessine ? Combien de terres faudrait-il encore convertir pour accompagner ce mouvement ? Combien d'aires protégées seront englouties au passage ?

Pour le moment, l'Afrique subsaharienne ne pèse guère sur le « marché mondial » des émissions de CO2 liées à l'élevage (380 millions de tonnes éq.), à peine plus de la moitié de l'Europe de l'Ouest (602) ou de l'Amérique du Nord (683), très loin derrière l'Amérique latine (1735) ou l'Asie (1074) – source FAO. La courbe de sa démographie laisse cependant penser qu'elle pourrait rapidement rattraper et doubler ces dernières. A moins qu'elle n'attende pas pour faire ce que bon nombre de pays font aujourd'hui et qu'elle choisisse dès le départ un mode alimentaire où les protéines animales laissent petit à petit la place à des sources moins dommageables pour l'environnement.

A n'en pas douter, cela ne pourra qu'être bénéfique pour le climat... et pour les parcs !

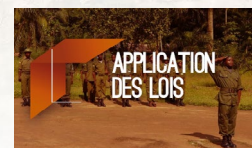
Nos formations

MOOC du PAPACO

Si vous n'avez pas encore terminé votre MOOC, vous avez encore un peu de temps, ne vous découragez pas ! Pour toutes vos questions et demandes d'attestation, contactez-nous via [Facebook](https://www.facebook.com/papaco) ou en envoyant un mail à moocs@papaco.org.

ATTENTION
FERMETURE DES INSCRIPTIONS : 1 JUIN
FIN DE LA SESSION : 16 JUIN

>> Inscriptions : mooc-conservation.org <<



TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS

Henry DUNIA SIVAYIRWA, RDC



Je suis HENRY DUNIA SIVAYIRWA, je travaille depuis 2016 pour African Parks dans le Parc National de la Garamba, en RDC. Je suis responsable des Ressources Humaines et travaille quotidiennement avec des conservateurs et ranger et, malgré ma passion à la nature, je ne comprenais initialement pas toujours les décisions et motivations de collègues car le langage administratif est différent de celui de la conservation. Or depuis que j'ai suivi la formation sur la Gestion des aires protégées en Afrique, je comprends chacune de leurs décisions et je me sens impliqué davantage. Je suis aujourd'hui à même de travailler dans des domaines

autres que l'administration au sein du parc, je peux répondre aux questions techniques que me posent mes collègues et leur expliquer certaines décisions et actions de notre hiérarchie.

Obtenir mon premier certificat (avec 80/100 de moyenne) m'a donné l'envie d'approfondir mes études dans ce domaine notamment et je vais m'inscrire aux MOOCs « Suivi écologique » et « Conservation de l'espèce ». Parallèlement, je suis en train de créer un groupe d'étudiants à Garamba que j'incite à s'inscrire et avec qui je partage les vidéos du MOOC qui sont autrement difficiles à accéder sur la plateforme à cause de notre accès à internet. En tant que responsable des ressources humaines la formation de l'équipe fait partie de mes objectifs annuels et avec l'aide du Papaco j'espère pouvoir suivre les résultats des personnes inscrites et mesurer leurs éventuels progrès professionnels ici à Garamba.

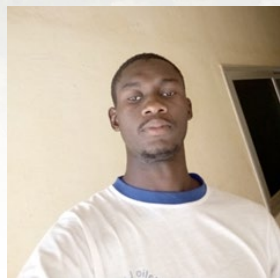
Hamadou Soumana Oumarou, fondateur d'un groupe d'étudiants du Niger



Je m'appelle Hamadou Soumana Oumarou je suis étudiant inscrit en Master II Géographie option Physique à l'université de Niamey. Moi personnellement ce qui me motive à suivre et à les inviter à faire comme ce que je suis depuis 2014 un écologiste engagé au Niger au sein de Jeunes Volontaires pour l'Environnement au Niger. Je vis actuellement sur le campus de l'université et j'ai donc la chance d'être en contact avec de nombreux étudiants que j'invite à suivre le mooc. Je les aide à s'inscrire et à surmonter les difficultés techniques, on travaille ensemble sur les cours puis j'aide les membres du groupe à faire leur demande de certificat.

A propos du groupe : nous sommes des étudiants en géographie, en médecine, en sociologie, en agronomie, en droit et bien d'autres disciplines et nous vivons tous sur la cité universitaire. Nous avons constitué le groupe parce que nos chambres dans lesquelles nous vivons au campus sont contiguës du coup nous nous voyons à tout moment. Comment travaillons-nous ensemble ? Nous suivons les cours ensemble puis nous nous donnons un temps de révision avant de nous rencontrer à nouveau pour réfléchir aux questions des quiz et examens. Nous travaillons tous la matière grise ensemble !

SAKOU GADO HAMZ, membre du groupe



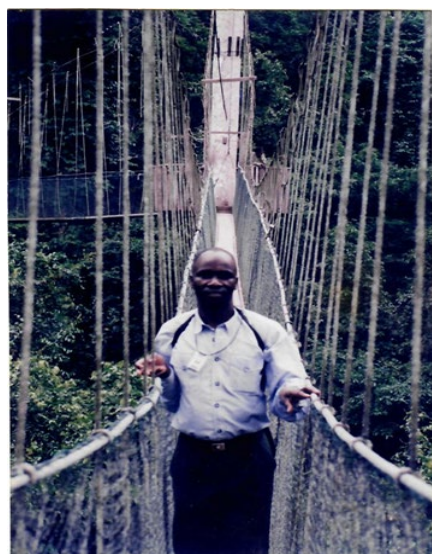
Je réponds au nom de SAKOU GADO HAMZA, étudiant en journalisme, et est en stage dans un organe de média notamment le groupe de presse Radio et télévision Labari à Niamey. Je rêve depuis mon enfance d'être protecteur de l'environnement mais ne pensais pas pouvoir le devenir car je n'ai pas fait d'études sur l'environnement. Puis je me suis rendu compte qu'en tant que journaliste je pouvais réaliser mon rêve en faisant des reportages, des editos, mais surtout des documentaires sur les aires protégées comme le cas du parc W que j'ai eu l'occasion de visiter à plusieurs reprises. J'ai déjà un projet de réalisation d'un film documentaire sur l'importance des aires protégées que je compte réaliser très bientôt avec Mr. Hamadou Soumana dans le parc W du Niger.

GARBA TAWEYE Moussa, membre du groupe

Je réponds au nom de GARBA TAWEYE Moussa, étudiant en licence de géographie de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Étant étudiant en géographie, la conservation et la protection de l'environnement sont des questions qui me tiennent beaucoup à cœur. Nous sommes arrivés à un siècle où le monde a besoin de volontaires pour protéger la nature et la planète d'une manière générale et je souhaite apporter une contribution à travers la conservation des valeurs naturelles et culturelles. Grâce aux MOOC j'ai appris beaucoup des choses sur la valorisation des espèces, la gestion des aires protégées et l'application des lois dans les aires protégées.



Alfred Gbassaha Gonto de Côte d'Ivoire





Je suis Alfred Gbassaha GONTO, Ingénieur en Chef dans l'administration publique en Côte d'Ivoire. Je totalise près de 30 ans de service dans le domaine de la conservation des parcs et réserves naturelles et lorsque j'ai entendu parler des MOOC du PAPACO j'ai hésité à m'inscrire car je pensais avoir suffisamment d'expérience et de diplômes en la matière. Or il est très important de continuer à acquérir des connaissances et de l'expérience et je me suis finalement inscrit au MOOC-GAP puis au MOOC sur la conservation des espèces, le suivi écologique, l'application des lois. Enfin, je viens de valider le MOOC sur la valorisation des ressources et ai trouvé que ce cours était le plus pertinent de tous pour moi qui travaille en Afrique de l'Ouest, une région où la valorisation touristique pourrait être source indéniable de revenus propres pour la conservation de la nature.

C'est maintenant une passion pour moi de suivre ces MOOC et j'apprécie en particulier la pertinence des thématiques, la densité des enseignements et l'actualité. Non seulement ils rafraichissent la mémoire mais ils livrent des informations nouvelles et actuelles sur la conservation de la biodiversité. La riche documentation mise à disposition par l'équipe pédagogique, les vidéos, les échanges et les lectures recommandées sont de

qualité et permettent d'assimiler rapidement les modules.

Pour le professionnel que je suis, ces MOOCs ont changé ma vision de la gestion de la biodiversité et me positionne dans un contexte de gestion adaptative et durable tant au niveau local, national qu'international. Ils m'ont permis de mieux asseoir ma perception des outils à développer pour améliorer la gouvernance, l'efficacité de la gestion et l'implication des acteurs clés. Le plus gros bénéfice de ces MOOCs pour moi c'est bien l'ouverture d'esprit sur les grands concepts actuels de la gestion durable des aires protégées et de la biodiversité.

 @Papaco_IUCN

 facebook /IUCNpapaco

 LinkedIn

A lire également : la lettre du programme aires protégées de l'IUCN (GPAP).

En plus de la page du PAPACO, rejoignez les 6 ODD membres du groupe Facebook dédié au MOOC.

Retrouvez tous les liens et autres infos utiles sur papaco.org/fr.

Dossier du mois

À propos de « Gouvernance et gestion des aires protégées »



Le livre « Gouvernance et gestion des aires protégées » est une compilation de textes originaux, d'études de cas et d'exemples du monde entier. Il s'appuie sur une vaste littérature et sur les connaissances et l'expérience de nombreux acteurs des aires protégées. Ces derniers y présentent les connaissances actuelles et les idées innovantes des diverses branches de la gouvernance et de la gestion des aires protégées. Ce livre constitue un investissement dans les compétences et les connaissances des hommes et, par conséquent, dans la gouvernance et la gestion des aires protégées dont ces hommes sont responsables.

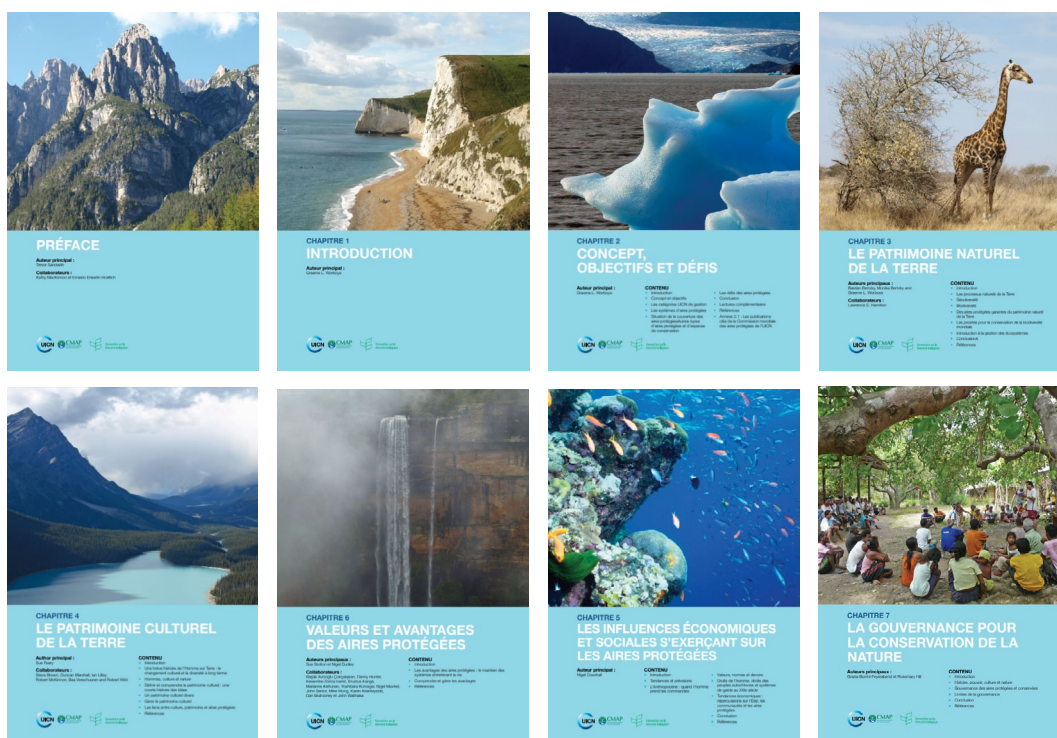
Le succès mondial du concept d'aire protégée réside dans la dualité de sa vision : protéger, sur le long terme, à la fois le patrimoine naturel et le patrimoine. Les organisations telles que l'Union internationale pour la conservation de la nature sont une force unificatrice à cet égard. Cependant, les aires protégées restent un phénomène sociopolitique et la façon

dont elles sont comprises, gérées et gouvernées par les États peut toujours être le sujet de débats et de contestations. Ainsi, ce livre cherche à éclairer, éduquer et surtout à inciter les lecteurs à réfléchir à l'avenir, au passé et au présent des aires protégées.

Cent soixante-neuf auteurs ont participé à la rédaction de ce livre qui porte sur tous les aspects de la gouvernance et de la gestion des aires protégées. Ils ont ainsi créé un outil de formation et de renforcement des capacités pour les agents de terrain et les gestionnaires des aires protégées ainsi que les décideurs de plus haut niveau.

Les chapitres 1 à 7 du livre « Gouvernance et gestion des aires protégées » sont maintenant disponibles en français. Ils peuvent être consultés sur le site internet des éditions de l'ANU, grâce aux liens ci-dessous. La traduction de l'ouvrage est en cours et les chapitres traduits seront publiés progressivement, nous vous invitons donc à consulter le site régulièrement.

Cette NAPA présente quelques extraits de notre étude sur ces deux points. Le rapport complet est disponible sur www.papaco.org.



CHAPITRE 7 - La gouvernance pour la conservation de la nature

Grazia Borrini-Feyerabend et Rosemary Hill

Introduction

De nombreuses cultures considèrent les hommes capables de prendre des décisions cohérentes en matière de gestion de la nature, et de les mettre en place au moyen de solutions techniques et technologiques. D'autres cultures considèrent que ces décisions appartiennent aux êtres spirituels et ancestraux qui font partie de la nature et nous affectent beaucoup plus que nous sommes capables de les affecter. Pour certains, la nature est bienveillante et sacrée, et doit être traitée avec révérence et retenue. D'autres la considèrent comme une condition à la vie devant être dominée et contrôlée, ou encore comme étant un phénomène énigmatique qui nous contrôle de l'intérieur ; tenter de faire plier la nature à la volonté des hommes est, pour ces derniers, une forme d'arrogance. Que nous croyions exercer un pouvoir sur la nature ou estimions que la nature nous contrôle, que nous recherchions de la force en elle ou que nous nous sentions simplement en paix avec elle, nous vivons tous avec la nature, et tentons de comprendre cette interaction pour survivre et donner du sens à notre vie.

Au sens large, la gouvernance est considérée comme la détermination réfléchie du plan d'action par le biais de différentes formes de pouvoir. Il s'agit d'un phénomène intemporel que les hommes vivent à travers leur interaction avec la nature. Aujourd'hui, dans l'ère anthropocène, le phénomène atteint des proportions extrêmes avec des conséquences désastreuses, où les hommes modifient les conditions de toute la planète. L'impact de l'homme sur la planète est le résultat d'innombrables décisions affectant la nature, ou, dans un sens plus institutionnel, d'incalculables actes d'exercice de pouvoir, d'autorité et de responsabilité ayant un rapport direct avec la nature.

La gouvernance est donc liée à la *politique* (des intentions déclarées et soutenues par une autorité) et à la *pratique* (les actions directes de l'homme

affectant la nature). À mi-chemin, elle se trouve prise entre les mailles d'un réseau complexe de conditions (comprendre, communiquer et confier le pouvoir et les ressources) créant des correspondances et des disparités entre les deux concepts.

La gouvernance pour la conservation de la nature cherche à trouver un équilibre entre les exigences du développement économique et humain, et celles requises pour la conservation de la diversité biologique. En termes de politique internationale, cette idée est formulée dans la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Dans ce chapitre, nous ferons référence à ces deux accords internationaux exhaustifs, mais nous nous concentrerons sur les niveaux national et local, et sur des mesures appliquées à des zones spécifiques.

Gouvernance des aires protégées et conservées

N'étant pas officiellement considérées comme des aires protégées, les aires conservées disposent généralement d'un plus faible niveau de protection légale et de soutien de la part des programmes gouvernementaux, et font face à des menaces plus importantes que les aires protégées – leurs terrains sont en effet plus à même d'être réappropriés et destinés à de nouvelles utilisations. Pour certains, les aires conservées sont des terres inexploitées et non-gérées, soit le lieu idéal pour développer des industries extractives, des monocultures à grande échelle ou des infrastructures majeures. Plus encore que pour les milieux terrestres, certains pensent qu'il n'y a pas de forme de gestion en place dans les zones côtières et marines conservées par une gouvernance coutumière, ce qui les rend donc vulnérables à des exploitations non durables par des personnes extérieures. Comment ces aires conservées peuvent-elles être mieux reconnues et respectées ? La « gouvernance » peut-elle aider ? En effet, la gouvernance peut aider, et pour comprendre comment, nous allons maintenant expliquer comment la gouvernance des aires protégées a été définie et introduite dans le domaine de la conservation au début des années 2000.



Rencontre entre Neema Pathak et Michael Lockwood, et les villageois à Baripada près de Prune en Inde, pour discuter de la gestion de la conservation de l'aire, notamment de la protection des nappes phréatiques et le travail de restauration ayant permis d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement local en eau, et les avantages qui en découlent pour les récoltes.

Source : Graeme L. Worboys

En 2003, l'Institut sur la gouvernance du Canada a proposé la définition suivante de gouvernance des aires protégées : « les interactions entre structures, processus et traditions qui déterminent qui détient le pouvoir et les responsabilités, qui prend les décisions et comment les citoyens et autres parties prenantes se font entendre ». Cette définition est élégante, certes, mais elle donne très peu de paramètres et d'indicateurs permettant d'analyser et d'évaluer le phénomène, des paramètres qui seraient pourtant utiles.

Une base pratique permettant d'aborder la question de la gouvernance est de considérer les acteurs clés impliqués dans la prise de décision, qu'ils soient gouvernementaux ou non. Les acteurs importants sont ceux dotés d'un mandat national (par exemple, une agence dont la responsabilité découle d'un décret ministériel), ceux disposant de droits juridiques (par exemple de propriété, de location ou de concession), ou encore ceux disposant de droits coutumiers (tels que l'usage traditionnel, la communion ancestrale, la résidence continue) se rapportant au territoire, à l'eau et aux ressources naturelles. D'autres acteurs peuvent également avoir un intérêt et des préoccupations légitimes (par exemple, ils souhaitent mettre en œuvre une entreprise touristique, ou bien

ils sont impliqués dans la recherche scientifique) et semblent être disposés à prendre soin de la nature. Dans ce chapitre, nous nous référons à eux respectivement par les termes de « détenteurs de droits » et « parties prenantes ».

Une classification plus détaillée distingue les différents types d'instruments et de pouvoirs (régulateurs, financiers ou liés à la connaissance ou à la contrainte par exemple) exercés par les acteurs clés lorsque ceux-ci prennent des décisions et les mettent en œuvre. Enfin, il est important de prendre en compte le niveau de prise de décision et de mise en œuvre (par exemple au niveau local, au niveau de l'écosystème, au niveau national, transfrontalier ou international).

Par souci de simplicité, l'UICN a d'abord choisi d'aborder le concept de gouvernance relatif aux aires protégées, en se concentrant sur deux paramètres principaux : la diversité et la qualité de la gouvernance. Actuellement, l'UICN en explore un troisième : la vitalité de la gouvernance que nous décrirons plus tard. Alors que les deux premiers paramètres étaient initialement définis et traités en lien avec les aires protégées uniquement, nous élargissons ici la réflexion et nous intéressons aux trois paramètres dans le cadre des aires protégées, mais aussi des aires conservées.

En outre, en ce qui concerne la diversité de gouvernance des aires protégées, l'UICN opère une stricte distinction sur la base des acteurs clés impliqués dans le ou les actes constitutifs primaires ou principaux. Décrite dans la littérature spécialisée, cette distinction ne serait pas représentative de la réalité bien plus complexe. Alors que cette critique mérite d'être prise en compte, un nombre bien plus important et complexe de formes de gouvernances rendrait la classification plus lourde, et il n'est pas certain que ceci permettrait de mieux appréhender le phénomène.

Différentes formes de gouvernance

Pour l'UICN, la diversité de gouvernance des aires protégées est caractérisée par les acteurs clés chargés de prendre les principales décisions affectant les aires en question. Mais avec tant de

décisions à prendre, comment déterminer celle étant la plus importante ? Par exemple, est-ce que le fait de « formellement établir l'aire protégée » est aussi important que « d'approuver le plan de répartition en zones » ? En règle générale, nous nous référons aux acteurs responsables de l'acte constitutif de l'aire protégée ou conservée, et/ou à la meilleure réponse à la question suivante : qui pourrait décider, aujourd'hui, d'annuler le régime de protection ou de conservation (c'est-à-dire, le déclassement ou la délégitimation des pratiques de conservation) de l'aire concernée ? La réponse nous oriente vers l'une des quatre principales formes de gouvernance :

1. La gouvernance par le gouvernement (à différents niveaux) ;
2. La gouvernance par différents détenteurs de droits et de parties prenantes (gouvernance partagée) ;
3. La gouvernance par des particuliers ou des organisations ;
4. La gouvernance par des peuples autochtones et/ou des communautés locales.

Avec la catégorie de gestion, le type de gouvernance est une caractéristique clé des aires protégées. Évidemment, les questions relatives au régime foncier et coutumier (qui détient les droits légaux et coutumiers sur la terre et les ressources ?) sont importantes pour déterminer le type de gouvernance, mais elles ne sont pas les uniques facteurs à prendre en considération. Au contraire, on observe différents régimes fonciers sous toutes les formes de gouvernance, à travers une variété d'instruments tels que la délégation officielle, le bail et l'entente. Comme indiqué dans les Lignes directrices pour la législation des aires protégées : « Le régime foncier est distinct de la gouvernance, mais il est important d'en tenir compte lorsqu' il s'agit d'envisager les approches de gouvernance les mieux adaptées à un site en particulier.

Qualité de la gouvernance

Le Programme de travail sur les aires protégées de la CDB souligne le besoin de reconnaître et de soutenir



*Une meilleure solidarité dérive d'initiatives de conservation communautaires réussies à Casamance au Sénégal
Source : Grazia Borrini-Feyerabend*

différentes formes de gouvernance d'aires protégées, mais encourage aussi les parties prenantes à améliorer la qualité de la gouvernance de leurs aires protégées, indépendamment de leur forme. Établir des critères, des principes et des valeurs peut aider à orienter l'action. On peut s'inspirer d'un nombre de principes abordés par les Nations unies dans le cadre d'un travail sur les droits de l'homme et la promotion de l'implication publique dans la gouvernance environnementale lancée depuis la Conférence de l'ONU sur l'environnement et le développement en 1992.

Les principes encouragent les populations et les institutions responsables de la gouvernance d'aires protégées et conservées à combiner leur souci d'efficacité (vision, performance, responsabilité) et leur souci d'équité (justice, respect de droits procéduraux et substantiels). Toutefois, contrairement à la forme de gouvernance, la qualité de la gouvernance ne se rapporte pas à une classification ou à une échelle en particulier. En fait, la qualité de la gouvernance peut seulement être comprise en rapport avec un contexte particulier, étant donné que la culture et les valeurs affectent fortement les critères de ce qui est considéré comme convenable. De plus, en fonction des situations, il peut être important de souligner les

différents principes, ou composantes de principes, tels que le partage d'information (par exemple, les personnes connaissent-elles et discutent-elles de la vision et de l'objectif de l'aire protégée ?), la légitimité (par exemple, les décisions reflètent-elles les vraies priorités de la société ?) ou encore l'équité (par exemple, un groupe est-il particulièrement désavantagé par la décision prise ?).

Vitalité de la gouvernance

La communauté conservacionniste s'habitue progressivement à utiliser deux paramètres principaux pour comprendre la gouvernance : le type (qui détient l'autorité, la responsabilité et la responsabilité des principales décisions, la « loi constitutive » de la mesure par aire ou territoire ?) et la qualité (les décisions sont-elles prises en respectant les principes de « bonne gouvernance » ?). Bien que ces paramètres soient utiles et informatifs, ils n'indiquent pas la capacité d'un dispositif de gouvernance à apprendre, à évoluer et remplir son rôle et ses responsabilités dans un délai convenable, de manière intelligente, appropriée et satisfaisante pour toutes les personnes concernées. C'est cette propriété qui est appelée « vitalité de la gouvernance », et nous décrivons ici quelques considérations initiales et idées à ce sujet. Le sujet n'est pas traité de manière exhaustive, et dans les mois et années à venir, nous espérons que la communauté conservacionniste pourra définir cette propriété de la gouvernance de manière plus précise et complète. Mais nul besoin de précision pour comprendre l'utilité du concept et/ou pour saisir plus largement ce qui peut être fait pour l'améliorer au bénéfice de la nature et des populations.

Une gouvernance bien intégrée et fonctionnellement connectée

Les aires protégées sont souvent conçues comme des « îlots » de conservation dans une « mer » de développement. Aujourd'hui, il est de plus en plus reconnu que la conservation au sein des aires protégées dépend essentiellement de leurs liens physiques et biologiques avec la nature à travers les paysages

terrestres et marins, avec l'atmosphère, et avec les sols et aquifères. Nous avons aussi commencé à comprendre les liens sociaux moins visibles entre les acteurs d'une société : les agriculteurs qui décident quelles cultures semer et à quels endroits, les ONG faisant campagne pour des changements politiques, et les instances nationales qui définissent des objectifs nationaux de conservation ainsi que les stratégies pour les atteindre. La gouvernance efficace pour la conservation de la nature implique la construction de liens positifs et cohérents entre les populations, les secteurs et les niveaux de prise de décision qui déterminent les nombreux facteurs et conditions contribuant ou empêchant la conservation. Cette compréhension n'est pas nouvelle, et rejoint ce que les cultures traditionnelles savent depuis des siècles.

Pour obtenir des résultats efficaces, il est essentiel d'établir des liens à toutes les échelles, et ce par différents flux d'informations et par l'apprentissage social. Cela peut par exemple se faire grâce à des collaborations entre organisations pour la planification d'un scénario, pour l'élaboration d'une vision et à travers des discussions ouvertes sur les alternatives possibles. Le flux d'informations et la collaboration peuvent lier des groupes de cultures, d'intérêts et de niveaux de pouvoir différents, en les orientant vers des objectifs positifs pour la nature et pour les personnes. Des expressions comme multiniveaux, polycentrique et gouvernance collaborative environnementale sont employées pour décrire à la fois le système de gouvernance et les processus consistant à activement lier la gouvernance à différentes échelles.

Une gouvernance adaptative

Notre monde change à un rythme et à une échelle sans précédent. Dans le monde entier, le nombre d'habitants augmente, ceux-ci se déplacent vers les villes et les transforment en mégapoles, modifiant ainsi les tendances démographiques, leurs forces et leurs vulnérabilités. On estime que le monde devra doubler sa production alimentaire au cours de ce siècle, et investir considérablement pour transporter cette nourriture vers les mégapoles. En effet, la demande en nourriture et les modes de

consommation changent, et tendent à augmenter. À terme, des perturbations du système de transport alimentaire causées par des problèmes climatiques ou le manque de réserves de carburant pourraient mener à des pénuries sévères en l'espace de quelques jours seulement. La consommation grandissante de ressources minérales et de carburants fossiles accroît le nombre et le risque des désastres environnementaux tels que les marées noires, accélère les changements climatiques induits par l'homme, et provoque une perte continue de la biodiversité. Cette combinaison de facteurs menace la vie telle qu'elle existe sur notre planète. Les économies, les technologies, les sociétés et les cultures changent toutes très rapidement, sous l'influence de la révolution des technologies d'information. Comment répondre aux nombreux défis que ces transformations intrusives et rapides posent pour la gouvernance de la nature ?

La gouvernance adaptative peut être la solution. Le concept de gouvernance adaptative se base sur la gestion adaptative, qui revient simplement à « apprendre en faisant ». La gouvernance adaptative est le fait d'adopter un comportement ouvert à l'apprentissage au sein des organisations, où l'évolution de fonctions et d'accords peut servir à modeler l'organisation des processus décisionnels, plutôt que de se voir imposer des formes organisationnelles enfermées dans un carcan. Par le dialogue, la négociation, la bonne volonté et une expérimentation minutieuse, les institutions décisionnelles peuvent évoluer de manière satisfaisante et prendre des décisions mieux respectées. Dans la gouvernance adaptative, une grande part de l'apprentissage se fait dans la prise de décision et leur application, ainsi que dans leur continuelle révision. De cette manière, les crises et les restructurations verticales des organisations, qui sont une expérience traumatisante pour beaucoup, peuvent être remplacées par des ajustements et un apprentissage délibéré et continu.

Adopter une approche de gouvernance adaptative signifie permettre aux institutions d'évoluer dans le temps. Par exemple, après avoir mis l'accent sur la

légalité et l'expertise technique, une organisation de gouvernance peut évoluer vers une meilleure légitimité, des responsabilités davantage partagées ou soutenir le développement de nouvelles associations parmi les détenteurs de droits. L'expérience empirique et la théorie suggèrent que la « culture organisationnelle », c'est-à-dire la combinaison des opinions individuelles, les savoirs partagés, les valeurs et les normes des personnes appartenant à l'organisation, est le niveau le plus fondamental auquel la transformation doit avoir lieu. Pour les professionnels et le personnel d'aires protégées, des perspectives sur les interactions individus/environnement sont l'élément central d'une telle culture organisationnelle. Par exemple, mettre l'accent sur des écosystèmes relativement stables alimente le développement de politiques et de pratiques scientifiques pour la conservation, le tout contrôlé par des professionnels et des organisations plus distantes. Inversement, les notions d'incertitude, de variabilité spatiale et de dynamiques allant à l'encontre de l'équilibre écologique mettent l'accent sur la flexibilité, la mobilité et la gestion adaptative des ressources pour lesquelles les individus sont les acteurs centraux.

Encore plus important, un comportement ouvert à l'apprentissage peut être encouragé par des politiques organisationnelles qui favorisent la communication latérale, une forme d'autorité collégiale et des rôles et des procédures plus flexibles. Des petites équipes autogérées au sein d'une organisation donnée peuvent se voir attribuer la liberté d'expérimenter, de motiver et d'apprendre de leurs erreurs. Les professionnels peuvent être encouragés à travailler comme des « intrapreneurs » (entrepreneurs au sein d'organisations) pour gérer une partie du budget et directement piloter les innovations. Des incitations spécifiques et des récompenses peuvent promouvoir la collaboration, l'intégrité, la confiance mutuelle, la continuité des initiatives, l'échange de savoirs, le dialogue, le débat, l'amélioration continue des performances et l'émergence de « champions » ayant un comportement et des valeurs facilitatrices.

Avec de telles politiques, la gouvernance a une chance de devenir plus flexible et intelligente,

capable d'apprendre par l'expérience, de peser les options et de prendre des décisions rapides et importantes même dans des conditions difficiles. Mais la gouvernance adaptative est confrontée à ses propres défis. Faire face à des incertitudes relatives peut être un problème pour ces parties qui réalisent que les modèles de gouvernance changent, et les mesures incitatives pour le respect des systèmes de gouvernance actuels diminuent, semant ainsi le doute sur les bénéfices de l'investissement à long terme. Les processus participatifs et la négociation de différentes valeurs, réclamations et responsabilités évolutives prennent du temps, et peuvent épuiser la motivation, les capacités et les ressources des acteurs impliqués. Il est nécessaire de financer les coûts de transaction (consultations, réunions) pour guider et adapter les régimes de gouvernance adaptatifs, mais cela peut s'avérer coûteux et peut peser trop lourd sur les ressources existantes.

Une gouvernance sage

Une personne sage est généralement quelqu'un d'honnête et de bon, mais quelqu'un d'honnête et de bon n'est pas nécessairement sage. De la même manière, une gouvernance sage va bien au-delà d'une « bonne gouvernance ». Nous proposons ici que la gouvernance sage corresponde à un cadre où les décisions prises ont une portée significative, contribuent à l'intérêt général et à la solidarité, et permettent et encouragent l'implication de tous les acteurs concernés de la société.

Qu'est-ce qu'une portée significative ? Comme noté précédemment, les unités de gouvernance doivent avoir une cohérence socioécologique, et ne doivent de ce fait pas être ingérables, ni petites au point de manquer de pertinence. Le nombre d'acteurs à impliquer ne doit pas être trop élevé, mais doit être gérable, afin que ces acteurs puissent travailler ensemble de manière harmonieuse et efficace. De plus, on parle de sagesse lorsque les décisions sont motivées par l'intérêt général et la solidarité. Par exemple, les décisionnaires peuvent tenter d'éviter l'accumulation et le gaspillage, encourager le respect, la bienveillance et la convivialité, et lutter

contre l'égoïsme et la cupidité. En ce sens, une gouvernance sage requiert des qualités humaines : un sens de l'appréciation et de la compréhension, une attitude positive, de la curiosité, de l'attention, du soin, de la générosité, de la patience, de l'humilité, mais aussi de la persévérance, de la détermination et souvent, du courage. Sur la base de toutes ces qualités, certaines « décisions » peuvent aider les individus à tirer le meilleur d'eux-mêmes.

Toutefois, les structures décisionnelles sont également très importantes. Si la démocratie équivaut à la gouvernance par le peuple, dans une démocratie représentative, le pouvoir appartenant au peuple est exercé à travers l'élection de certains représentants qui gouvernent au nom du peuple. Parallèlement, dans une démocratie participative ou forte, le pouvoir du peuple est exercé directement, à travers des processus qui renforcent les liens des citoyens entre eux, et qui, par le biais d'associations, contrôlent les actions des gouvernements et permettent l'émergence de la sagesse innée des peuples et des nations, sur la base de la capacité de tous. Pour beaucoup d'APAC dans des sociétés traditionnelles, une démocratie forte est le modèle de base des prises de décision. Elle prend généralement la forme d'assemblée générale villageoise, et se trouve parfois renforcée par l'exigence du consensus dans la prise de décision. Les systèmes de connaissances qui soutiennent le droit à la terre et à la culture et qui passent par le lien avec les proches se voient renforcés par de telles formes de gouvernance autochtone ou communautaire. À partir du moment où les personnes se sentent libres de s'exprimer et aptes à le faire, une démocratie forte leur permet de former les voies de la gouvernance et de créer des opportunités. De grands débats publics et des « délibérations » permettent aux individus de se convaincre les uns les autres de la valeur de leurs affirmations respectives, et en même temps de voir leurs propres opinions et interprétations évoluer au cours du processus. Par exemple, pour développer leurs plans de vie (« *planes de vida* »), beaucoup de populations autochtones et communautés locales d'Amérique latine s'engagent dans une démocratie forte fondée sur leur espace de vie partagé ; il s'agit

d'une pratique aux racines anciennes, mais qui a récemment regagné en popularité en s'opposant aux plans de développement imposés par des acteurs externes.

Une gouvernance innovante et dynamique

Les nombreux défis, en apparence insurmontables, auxquels le monde se trouve confronté (changements climatiques, perte de biodiversité, augmentation des besoins alimentaires et d'accès à l'eau potable et aux services sociaux pour de nombreuses personnes) mettent en exergue la nécessité de trouver de nouvelles solutions et d'identifier de nouvelles valeurs, règles et normes. Un mode de pensée ayant récemment vu le jour se concentre sur les « systèmes complexes », les dynamiques non linéaires, les seuils, l'incertitude, la surprise et les interactions à différentes échelles temporelles et spatiales. Dans ce contexte, les innovations émergent grâce à des changements progressifs ou soudains, dans des cycles adaptatifs incluant des périodes de changement rapide (exploitation), des périodes de rigidité (conservation), des périodes de réajustement et de changement brutal (relâchement), et enfin des phases de réorganisations (renouvellement). Certaines formes de perturbation déclenchent le passage d'une période de changement progressif à une période de changement rapide, possiblement en conjonction avec des cercles plus importants. Considérer le monde comme un système adaptatif complexe peut nous permettre de comprendre l'influence des différentes parties les unes sur les autres, et comment nous pouvons intervenir pour rendre le système plus à même d'innover dans l'optique d'obtenir les résultats souhaités d'un point de vue social, environnemental, économique et culturel.

La capacité à se réinventer et à se renouveler est une caractéristique de tous les systèmes vivants et sains, et semble se rattacher à un comportement propice à l'apprentissage, c'est-à-dire l'ouverture à de nouvelles idées, la volonté d'expérimenter et la curiosité motivant les individus à conduire une recherche active et à ne pas se contenter

d'explications simplistes, de platitudes et de boucs émissaires. La fusion judicieuse de connaissances et de compétences locales et non locales peut être un élément déclencheur important – celles qui sont fondées sur les traditions et expériences cumulées de populations autochtones et communautés locales, sur celles qui sont extraites par des scientifiques grâce à une analyse précise de différents cas et contextes, ou celles basées sur l'expérience de personnes provenant de milieux différents. Certains appellent cela des solutions syncrétiques, c'est-à-dire la fusion de parties semblant de nature incompatible, une stratégie pouvant se montrer étonnamment novatrice et efficace. En fait, il s'agit peut-être là de l'essence de la gouvernance adaptative : l'existence d'institutions vivantes, capables de répondre au fil du temps aux conditions changeantes qui intègrent à la fois la conservation et les moyens de subsistance et les cultures humaines.

Une gouvernance autonome

Par gouvernance autonome, nous entendons un système décisionnel conscient de lui-même et autogéré, capable d'organiser ses propres réponses aux conditions environnementales changeantes et de faire appliquer ses décisions. Cette affirmation peut sembler anodine. Par définition, la gouvernance est l'exercice de l'autorité et de la responsabilité, mais la prise de responsabilité réelle est rare. La véritable autonomie est avant tout une question de capacités, ainsi que de reconnaissance et prise réelle de responsabilité. La capacité, comprenant les connaissances, les moyens et qualités de leadership, est nécessaire pour rendre l'autorité bien réelle. Détenir l'autorité sur la faune d'un territoire donné n'a pas grand intérêt sans avoir à disposition des données fiables démontrant la présence de faune dans l'habitat, des informations sur ses conditions de reproduction et les moyens nécessaires pour contrôler le territoire et repousser les braconniers. Cela aura encore moins de sens sans la volonté de faire preuve de leadership. Prendre la responsabilité signifie faire preuve de suffisamment de maturité pour réduire certains de ses propres privilèges et reconnaître ceux des autres ; ceux des futures

générations, des dépossédés, des autres espèces de la planète, tous supportant les coûts des actions des puissants de ce monde.

La véritable prise de responsabilité n'est pas seulement une question de respect d'autrui, mais de soi-même. Même des cadres de gouvernance légalement autonomes (par exemple, un conseil de gestion légalement en charge d'une aire protégée ou une autorité coutumière gouvernant un territoire autochtone) incluent des acteurs légitimes tenus à l'écart des décisions pour différentes raisons, allant d'un faible accès à la communication à l'absence de reconnaissance sociale. Ces personnes sont souvent les femmes, les personnes ne possédant pas de terres, les jeunes, les minorités autochtones, ethniques ou

religieuses, les éleveurs itinérants et les personnes déplacées au cours de conflits violents ou après des catastrophes naturelles comme cela peut être le cas lors d'inondations ou de sécheresse, les foyers affectés par le SIDA etc. Pour que la gouvernance soit vraiment « autonome », il est indispensable d'égaliser le terrain pour que les personnes en position de pouvoir expriment justement les préoccupations de leurs circonscriptions, y compris celles des moins puissants. Enfin, la prise de responsabilité implique la capacité à faire preuve d'autodiscipline et d'autocritique, des facultés nécessaires à une gouvernance efficace et fiable.



*Le paysage bioculturel et site du patrimoine mondial comprend des APAC et un parc national
Source : Ashish Kothari*

Annonces

PANORAMA

SOLUTIONS FOR A HEALTHY PLANET

LEWA : la conservation pour les hommes et pour la faune.

Sur le continent africain, les espèces menacées, particulièrement les rhinocéros, continuent d'être confrontées à des menaces liées au braconnage et à la perte d'habitat. Face à ces problèmes, la Lewa Wildlife Conservancy a choisi d'adopter un modèle de conservation communautaire, reconnaissant que les efforts de conservation ne peuvent être efficaces et avoir un impact à long terme que si les populations locales sont impliquées et qu'elles en tirent profit pour leur subsistance au quotidien. Au cours des années, la stratégie de conservation à Lewa a permis de protéger et d'accroître les populations d'espèces menacées, de mettre en place des programmes de recherche et de suivi, de promouvoir des paysages plus sûrs en apportant de la sécurité à la fois aux populations et à la faune, d'initier et d'appuyer des programmes liés aux moyens de subsistance, de générer un tourisme à faible impact sur l'environnement, et de promouvoir la conservation au nord du Kenya. Grâce à ses exploits Lewa est devenu un exemple de conservation liant gouvernance privée et communautaire, et de conservation pouvant profiter à la fois aux hommes et à la faune.



Giraffe on Lewa facing Mount Kenya
© Ian Lemaiyan/Lewa Wildlife Conservancy

[Article complet ici.](#)

[Plus d'info sur Panorama, ici.](#)

WCS

Wildlife Conservation Society

Directeur pays Où? RDC

Date butoir pour les candidatures : 15 mai.

[>> Plus d'infos ici <<](#)



BAF

Blue Action Fund

Coordonnateur projet Où? Madagascar

Date butoir pour les candidatures : 16 mai.

[>> Plus d'infos ici <<](#)



CONTACTS — PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org
beatrice.chataigner@iucn.org
marion.langrand@papaco.org
youssouph.diedhiou@iucn.org
madeleine.coetzer@iucn.org

// Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO
// Chargée de programme PAPACO - Liste Verte
// Chargée de programme PAPACO - MOOC
// Chargé de programme PAPACO - Liste Verte et Patrimoine Mondial
// Chargée de programme PAPACO - Communication